



École des Deux-Ruisseaux

278, rue de l'Atmosphère Gatineau (Québec) J9J 3V2
Téléphone : (819) 771-1472 Télécopieur : (819) 771-3805

Assemblée Annuelle des Parents
Mardi 8 septembre 2020
18h30
Procès verbal

Présences :		
Nicolas Stievenard	Sabrina Bertrand	Marie-Claude Bégin
Alexandre Hamelin	Reynald Sajous	Guillaume Dubé
Charlotte Smoley	Annie Verville	Jonathan Boisvert
Titus Cristea	Johana Foren	Valérie Noël
Sonia Bellerive	Judith Santerre B.	Olivier Caron
Jean-Sébastien Langelier	Jessica Loadenthal	Nathalie Villeneuve
Cédric Ménard	Alain Henrion	Razik Mammeri
Corina Sandu	Amélie Clément	Mélissa Charest
Josée	Sofiène Khelif	Francis Grignon
Pascal Roberge	Marie-Eve Ménard	Tanya Guitard
Daniel Rousseau	Franck Allien	Myriam Joseph
Leila Abdou	Mohamed Bouhlel	Sofiène Khelif
Jonathan Brulotte	Mélanie Cabana	

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue 18h37

Mme Chantal Laberge, directrice, remercie l'assemblée pour sa présence et rappelle de bien vouloir signer le document de présence.

Madame Vickie Gravelle, directrice adjointe, est présentée à l'assemblée par Mme Laberge.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Mme Vickie Gravelle est proposée par Judith Santerre comme secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Chantal Laberge fait la lecture de l'ordre du jour.
Proposé tel quel par Judith Santerre et appuyé par Mélanie Cabana.
Adopté à l'unanimité

4. Mot de la direction

Elle parle de la rentrée scolaire, du nombre d'élèves à l'école (727 élèves), des mesures sanitaires (défis et forces) ainsi que la loi 40 (grandes lignes). Nouveauté : formation obligatoire pour les membres du CÉ. Retour sur la gestion des symptômes à l'école. Mise à niveau pour le pédagognumérique pour l'ensemble de l'équipe afin de se préparer pour un confinement futur.

5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée annuelle des parents du 10 septembre 2019

Mme Chantal Laberge laisse quelques minutes à l'assemblée pour lire le procès-verbal. Des correctifs sont apportés au procès-verbal. Retour sur le point 7.3 pour adoption pour le remplacement du mandat de M. Khelif par M. Alain Henrion.
Proposé par Mme Annie Verville
Adopté à l'unanimité

6. Rôles et Fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents du comité EHDAA et du comité de parents ;

Conseil d'établissement

Il y aura de 6 à 8 rencontres qui se feront en présentiel cette année. Mme Chantal Laberge présente les rôles et fonctions du conseil d'établissement. Mme Mélanie Cabana, présidente du CÉ, présente le rapport annuel. Mme Mélanie Cabana, présidente sortante de 2019-2020, présente le rapport annuel qui a été rédigé en collaboration avec l'OPP et l'école. Ce dernier sera envoyé par courriel à tous les parents et sera disponible sur le site de l'école.

Un document est mis à la disposition des membres.

OPP

L'organisme participatif de parents est en support aux activités de l'école pour répondre aux besoins des élèves.
L'OPP soumet aussi des recommandations au CÉ (exemple : activités parascolaires). L'OPP participe entre autres l'Halloween, Noël, carnaval, kermesse, jour du Souvenir, semaine des enseignants, de la semaine des services de garde, du BBQ, photo scolaire, etc. Mme Vickie Gravelle enverra un Form sous peu pour connaître l'intérêt des parents pour les différentes activités.

Mme Judith Santerre présente les comités. Nous avons un grand besoin de bénévoles. Ce comité permet de faire le pont entre l'école et la maison. Les rencontres ont lieu mensuellement de 18h30 à 20h30.

Comité de parents

M. Guillaume Dubé présente les rôles et fonctions du comité de parents, sur lequel siège un parent de chacune des écoles de la CSPO. Il s'agit d'un comité consultatif. Le représentant doit être un membre du conseil d'établissement. Le comité de parents exerce un rôle au sujet du fonctionnement de la commission scolaire. Il y a normalement entre 6 à 8 rencontres par année. Le mandat est donc de faire le pont entre l'école, la commission scolaire et les parents tout en donnant l'avis des parents sur les éléments consultés. Le nom du représentant doit être nommé pour le 22 septembre à la CSSPO.

7. Présentation du rapport annuel du C.É. 2019-2020 par la présidente

Les membres du conseil d'établissement sont six parents, quatre enseignants, la technicienne du service de garde, un membre du personnel de soutien, un membre de la communauté (non votant), la direction (non votante), un représentant OPP (non votant) et un représentant EHDAA (non votant).

Les principaux thèmes abordés ont été les suivants :

- Sécurité dans le quartier
- Projet éducatif
- Retour après le confinement
- Campagne de financement
- Choix de l'agenda et du traiteur
- Frais chargés aux parents et liste des fournitures
- Sélection du traiteur

Des recommandations sont aussi formulées pour l'année en cours.

- Sécurité dans le stationnement
- Veiller sur l'opérationnalisation du projet éducatif

8. Élections

8.1 Adoption de la procédure d'élection (président d'élection et 2 scrutateurs)

Chantal Laberge agit à titre de présidente d'élection.
Proposée par Guillaume Dubé.

8.2 Élection d'un président d'élection

Sabrina Bertrand et Titus Cristea agissent à titre de scrutateurs.

8.3 Mise en candidature

Trois parents ont un mandat renouvelé automatiquement étant donné qu'ils sont en 2^e année de mandat. Le mandat « parent » du CÉ est de représenter l'ensemble de la communauté.

Trois mandats de deux ans sont donc à déterminer :

Mises en candidature :

- Nicolas Steivenard
- Jonathan Brulotte
- Guillaume Dubé
- Annie Verville

Les candidats se présentent un à un et font un bref discours.

8.4 Élection des nouveaux membres (3)

Les 3 membres élus sont :

- Jonathan Brulotte
- Guillaume Dubé
- Nicolas Steivenard

8.5 Élection de 2 membres substitués

- Mélanie Cabana
- Annie Verville

Première rencontre : 23 septembre à 18h30

9. Comité de parents

9.1 Élection du représentant au comité de parents

- Jonathan Brulotte

9.2 Élection du substitut

- Sabrina Bertrand

10. Organisme de participation des parents (O.P.P.)

10.1 Mandat

Le mandat a été expliqué un peu plus tôt.

10.2 Formation

Mme Tanya propose la constitution de l'OPP.

Adopté à l'unanimité

11. Période de questions

Mme Laberge rappelle que les séances du CÉ sont publiques.

12. Levée de la séance

19h42

La présidente, Mélanie Cabana